

Gilles Thiebaut, HPE : « le modèle du supermarché de l'informatique est mort »

« *Affirmer une stratégie, c'est faire des choix. Le supermarché de l'informatique n'est plus le modèle d'aujourd'hui* ». C'est en somme le message qu'a tenté de délivrer, lors de première conférence de presse, le nouveau DG de la filiale française, Gilles Thiebaut (en photo), arrivé en novembre dernier à la place de Gérard Karsenti. Un dirigeant qui doit justifier la drastique cure d'amaigrissement du groupe, qui, après s'être scindé en deux (HPE, d'un côté, pour les activités à destination des entreprises ; HP Inc., de l'autre, pour les PC et l'impression), s'est délesté de son infogérance et d'une large part de son portefeuille logiciel. La première activité a [fusionné avec CSC](#) pour créer une nouvelle entité baptisée DXC Technologies. Les logiciels – issus pour une large part de rachats effectués dans les années 2000 (Mercury, Vertica, Autonomy, ArcSight...) – vont, eux, être [repris par Microfocus](#). Des opérations que Gilles Thiebaut présente comme la création de « pure-players » dans leur domaine, supposés être plus réactifs qu'un géant généraliste comme l'était HP.

Reste que cette cure minceur drastique a pu inquiéter clients et partenaires du Californien, d'autant qu'elle semblait largement dictée par les marchés financiers. « *Mais le climat a changé depuis que nous avons relancé les acquisitions* », assure le directeur général de la filiale. Depuis août dernier, le constructeur a en effet dépensé plus de 2 Md\$ pour s'offrir 5 sociétés : SGI (HPC), Niara (sécurité), Cloud Cruiser (monitoring des coûts du Cloud), [Simplivity \(hyperconvergence\)](#) et, tout récemment, [Nimble storage \(stockage flash\)](#). « *Avec ces acquisitions, nous accélérons notre avantage compétitif, en complément de l'innovation*

sortant de nos labos », assure Gilles Thiebaut. Si les rachats de SGI, Niara ou Simplivity complètent bien le portefeuille du Californien, HPE devra par contre préciser comment l'offre de Nimble viendra s'intégrer à celle de 3Par, que HP avait racheté en 2010. Si le DG France assure avoir connaissance du plan de rapprochement entre ces deux lignes de produits, il se refuse à en préciser les contours pour l'instant.

« Il faut que les cessions cessent »

Malgré les questions en suspens ou les interrogations sur la capacité de HPE à mettre sur le marché des innovations de rupture émanant de sa propre R&D (la pertinence de sa [stratégie Composable Infrastructure](#) ou [IoT](#) devant encore être validée), les récents mouvements du groupes sont plutôt reçus favorablement par Jean-Paul Vouiller, le délégué syndicat CFTC de HPE : *« La stratégie de ce qui reste du groupe HPE paraît plus lisible désormais, à condition que les scissions cessent, un engagement que Meg Whitman vient de prendre vis-à-vis d'un client français. C'est également la demande des représentants du personnel afin de stabiliser notre organisation et retrouver le chemin de la croissance et de l'emploi ».*

Le délégué syndical accueille également positivement la naissance de Pointnext, l'appellation sous laquelle HPE a décidé de regrouper l'ensemble de ses services (soit 25 000 personnes dans le monde et un peu plus du tiers du chiffre d'affaires). Une entité dont la vocation sera plus large que d'offrir des simples services de support, si on se fie aux explications d'Eric Pradier, le directeur général de HPE Pointnext en Europe. Ce dernier explique en effet vouloir offrir *« un continuum de services afin d'accompagner les clients sur le chemin de la transformation numérique »*. Et d'insister sur la volonté du groupe de se renforcer dans le conseil.

HPE en France : seulement 1 600 personnes à la rentrée

Au-delà des interrogations que ces mouvements successifs soulèvent chez les clients de HPE, ce mécano industriel a aussi profondément remanié les contours de la filiale française. A elle seule, l'opération de scission et de fusion avec CSC concerne 1 400 des 3 300 employés de HPE en France (au sein de deux entités principales HPEF et HPECCF). S'y ajoutent les deux datacenters que faisait tourner le Californien dans l'Hexagone (Grenoble et l'Isle d'Abeau) afin d'héberger ses clients infogérés. Le transfert de ces actifs vers DXC interviendra dès le 1^{er} avril. C'est ce dossier qui a concentré l'attention des syndicats, du fait de ses potentiels impacts sociaux futurs, DXC pouvant être tenté, une fois la fusion effectuée, de rapidement optimiser ses frais de structure en licenciant en masse. Jean-Paul Vouiller se montre toutefois assez rassurant sur ce volet : *« pour l'instant, la France a été préservée et les accords de méthodologie sur les 2 scissions, âprement négociés avec les syndicats en échange du respect du calendrier de ces séparations, donnent de bonnes garanties sur le statut social dans les futures sociétés et aussi en cas de restructurations »*. Avec une obligation de faire appel en priorité au volontariat en cas de plan social et de respecter, à minima, des conditions de départ alignées sur les PSE précédents de HP. La scission des activités logicielles, qui interviendra au 1^{er} septembre, concernera, elle, quelque 300 personnes. Autrement dit, à la rentrée, HPE en France ne comptera plus qu'environ 1 600 personnes.

Malgré des résultats globaux assez ternes, avec fin février la publication d'un [troisième trimestre fiscal de décroissance de suite](#), Gilles Thiebaut se montre rassurant sur les chiffres de la filiale, assurant que, dans l'Hexagone, HPE vend un serveur toutes les 30 secondes et que l'activité stockage gagne des parts de marché depuis 4 trimestres. Sans toutefois préciser

si le chiffre d'affaires des activités conservées est en croissance ou pas. La France ferait partie du top 5 mondial pour le groupe en termes de chiffre d'affaires généré.

A lire aussi :

[HPE va externaliser sa DSI chez CSC](#)

[Dell-EMC et HPE : 2 stratégies pour un pari de taille](#)